E R F A N
Nouvelle-Aquitaine
Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

FORMATION

BREVET FEDERAL

2ème DEGRE

2018 / 2019

DESCRIPTION

Le Breveté fédéral 2ème degré intervient au sein d'un club de la Fédération française de natation, sur tous les publics et encadre des personnes en vue de l'acquisition de **l'ENF2 - Pass'sports de l'eau** et/ou les personnes en vue de l'acquisition de **l'ENF3 - Pass'compétition** de sa discipline.

Il a pour principales missions :

- de concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires ;
- de concevoir un projet d'animation en vue de l'acquisition des différentes nages, des virages et des départs ;
- de concevoir un projet d'animation dans le cadre du programme d'initiation de sa discipline ;
- de conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau ;
- de conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition des différentes nages, des virages et des départs ;
- de conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition de l'ENF3 - Pass' compétition de sa discipline ;
- de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial ;
- d'assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (**UC**) constitutives du brevet fédéral 2ème degré (UC1 à UC4). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'Intégration (OTI) :

UC1 EC de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial

UC2 EC d'encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF 2 Pass'sports de l'eau, de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF 3 Pass'compétition de sa discipline en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

UC3 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités

UC4 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées

*EC : être capable de

RESPONSABLES DE FORMATION

La formation au Brevet Fédéral 2ème degré est mise en œuvre par l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine.

Directrice de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine : Catherine PRAT

Responsable pédagogique de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine : Philippe BARRIERE

Responsables de la Formation BF 2 :

- site de Bordeaux (Gironde) : Annie DURRIEU
- site de Bordeaux (Pyrénées Atlantiques) : Roland CABANES
- site de Limoges : Guilhaine SEBILLOTTE
- site de Poitiers : Xavier MOURIER

LISTE DES FORMATEURS ET QUALIFICATIONS

Les formateurs sont :

- dirigeants au sein de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation, ayant une compétence spécifique en lien avec le thème abordé,
- ou éducateurs titulaires d'une qualification fédérale ou d'un diplôme de l'Etat de niveau au moins équivalent à celui de la formation et justifiant au minimum de 2 années d'expérience.

PREREQUIS A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Avant de débuter en autonomie le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie. Tant que le stagiaire n'a pas acquis ces compétences minimales il ne peut être qu'observateur sur son stage en situation pédagogique. Par conséquent, il ne peut pas être autonome sur son groupe. Avant la validation institutionnelle des prérequis à la mise en situation pédagogique, le tuteur est seul responsable de son groupe.

Il est procédé à la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique par l'organisation des épreuves décrites ci-dessous.

Epreuve 1 : Test de sécurité

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 5' maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Dates : cette épreuve se déroule en centre le **(date à définir par l'ERFAN)**, la remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN).**

A Noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité lors de son entrée en formation au Brevet fédéral 2ème degré, dans les 3 mois précédant le début de la formation est dispensé de l'épreuve 1 des prérequis à la mise en situation pédagogique.

Epreuve 2 : Séance pédagogique suivie d'un entretien

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve :

Séance : 20 minutes minimum

Entretien : 20' maximum

Effectif de participants : 6 minimum

1) Séance pédagogique :
Conduite d'une séance pédagogique de 20 minutes minimum. Cette séance se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif l'acquisition du test de l'ENF2 Pass'sports de l'eau ou l'acquisition du test de l'ENF3 Pass'compétition de sa discipline.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

2) Entretien à partir de la séance, portant sur la capacité du candidat à :

- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe
- Evaluer les risques prévisibles liés à la pratique de l'ENF2 Pass'sports de l'eau, de l'ENF3 Pass'compétition de sa discipline.

Dates : cette épreuve se déroule durant la période du **(à définir par l'ERFAN)**. La période de remédiation se déroule jusqu'au **(à définir par l'ERFAN).**

CONTENUS DE LA FORMATION

Formation en centre – face à face pédagogique	61 h
Formation en centre – pratique avec les formateurs	53 h
Formation en centre – retour d'alternance	20 h
Travail personnel individuel	26 h
Stage en situation au sein d'un club d'accueil	60 h
Accompagnement d'un déplacement	8 h

Soit un **TOTAL de**	**228 h 00**

Description détaillée des contenus de la formation en centre :

Domaines	Nombre d'heures en centre
PRMSP	2
Culture fédérale	1
Sécurité	7
Hygiène des piscines	2
Accompagnement lors d'un déplacement - gestion groupe	3
Communication	1
Connaissance du club	4
Accompagnement des BF, tutorat	4
Connaissances réglementaires	5
Tests ENF (ENF1,ENF2, ENF3)°	14
Les différentes nages	4
Connaissance des publics	5
Approche pédagogique	9
Séance	19
Rôle de l'éducateur	4
Mobilisation des connaissances spécifiques	30
TOTAL	**114**

LES LIEUX DE LA FORMATION

En cours

DATES DE LA FORMATION

En cours

LA CERTIFICATION

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves, à l'exception du test de sécurité qui doit être la dernière épreuve organisée par l'ERFAN en fin de formation.

Epreuve 1- Epreuve orale

Cette épreuve est réalisée à l'issue de la présentation d'un dossier présentant plusieurs actions dans le cadre du fonctionnement du club et de l'accompagnement de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées.

- Etape 1 : Rédaction d'un dossier portant sur la réalisation d'actions dans le cadre du fonctionnement de son club et de l'accompagnement de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées
- Etape 2 : Soutenance du dossier avec une présentation par le stagiaire sur une durée de 10' maximum suivie d'un entretien d'une durée de 20' maximum.

Cette épreuve permet de valider l'UC1 et l'UC4 du BF2.

Epreuve 2- Epreuves pédagogiques

Conception du cahier pédagogique, préparation, conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe) suivie d'un entretien d'une durée de 30' maximum avec le jury.
Pour cette épreuve, la séance doit avoir une durée minimum de 30' minimum.
Cette épreuve permet de valider l'UC2 du BF2.

Epreuve 3- Epreuves pratiques

- Etape 1 : Démonstration des différentes tâches de l'ENF2 Pass'sports de l'eau
- Etape 2 : Epreuve de démonstration des 4 nages, départs et virages
- Etape 3 : Test de sécurité
  La compétence dans le domaine de la sécurité est essentielle. Elle doit être vérifiée en début et en fin de formation.

Cette épreuve permet de valider l'UC3 du BF2.